

Les effets de la libéralisation du ciel marocain

17/06/2008

Dès le début de cette décennie, les acteurs publics et privés étaient conscients que «la libéralisation du transport aérien constitue l'une des meilleures façons de contribuer à la mise en oeuvre d'une nouvelle politique touristique" comme mentionné dans l'Accord cadre de 2001 sur le tourisme, entre le gouvernement et la CGEM. Maintenant, ils savent qu'ils n'ont pas eu tort d'accélérer les négociations avec l'Union Européenne pour arriver à la conclusion d'un accord d'Open Sky. La libéralisation, effectuée en 2004, et l'entrée en vigueur de l'Open Sky en 2006 ont eu un impact positif sur le Maroc. En effet, les fréquences des vols internationaux, de même que le nombre des passagers, ont augmenté sensiblement, grâce notamment à l'introduction de compagnies ayant de nouveaux business models. Le low cost a ainsi contribué à l'amélioration de la compétitivité du transport aérien vers le Maroc et de celle du pays en tant que destination touristique. En chiffres, le nombre de passagers internationaux dans les aéroports marocains a stagné de 2000 à 2003 autour de 5 millions. L'année 2004 marque, donc, une rupture. Depuis cette année, le nombre de passagers ne cesse d'augmenter, avec un taux de croissance annuel moyen de 19% entre 2003 et 2007. L'année dernière, le trafic aérien international a dépassé le cap des 10 millions de passagers. D'ailleurs, lors des Assises du tourisme, Karim Ghellab, ministre de l'Équipement et du transport, s'est enorgueilli que le Maroc a enregistré en 2007 un taux de croissance du trafic aérien global de 17%, soit la plus forte croissance de trafic réalisée au niveau mondial. Par ailleurs, le mouvement d'avions, aussi bien international que local, a évolué de 7,4% entre 2006 et 2007. De même, l'année dernière a connu la création de 142 vols hebdomadaires additionnels. Ils sont composés de 129 vols low cost (91%), 40 vols de compagnies traditionnelles et une diminution de 27 vols charters. Aussi, le nombre de compagnies aériennes étrangères desservant le Maroc a doublé en 4 ans, passant de 22 en 2003 à 44 actuellement, dont une bonne partie sont des compagnies low cost.

Plusieurs facteurs expliquent ces résultats. La promotion, bien évidemment, a joué son rôle pour attirer les visiteurs. Mais il y a également la politique de liaisons aériennes point à point et la nouvelle politique tarifaire incitative de l'ONDA (Office National Des Aéroports), concernant les taxes aéroportuaires qui ont, à leur tour, contribué au développement de nouvelles lignes. Si, avant 2004, il n'y avait que 560 fréquences par semaine, avec une quarantaine d'avions dédiés et 25 aéroports desservis régulièrement en Europe ; il y a eu, à partir de 2007, 991 fréquences hebdomadaires, avec environ 71 avions dédiés au Maroc et 45 aéroports européens desservis de façon régulière. Cette croissance remarquable est tirée essentiellement par le low cost. C'est le type de trafic le plus dynamique, notamment depuis 2006. L'année dernière a, d'ailleurs, consacré la présence du low cost au Maroc. Il représente en 2007 une part de marché de 28% en termes de passagers transportés, contre 57% pour le régulier traditionnel et 15% pour les charters. La tendance de la croissance du trafic se confirme en 2008. Le nombre de passagers internationaux .à fin mai 2008, enregistre par exemple une hausse de 13%, même si l'année en cours n'est pas aussi euphorique pour Agadir et Marrakech. La première accuser, durant les 5 premiers mois de l'année, une baisse de 7%, alors que la seconde réalise une hausse d'à peine 2%. A cet égard, Driss Benhima, PDG du groupe RAM, explique qu'Agadir pose des difficultés aux compagnies low cost européennes du fait de la cherté du carburant. En effet, ajoute-t-il, plus la distance augmente, plus le coût du carburant par siège augmente. Un peu inquiétant quand on sait que le développement de la capacité aérienne du Maroc est primordial pour accompagner la croissance actuelle et future de la capacité hôtelière.

Alae Sibari

Source: Le Soir Echos

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1735>